Conservatoires d'espaces naturels

PLAN LOIRE Grandeur Nature

Espèces exotiques envahissantes Groupe de travail Bassin Loire-Bretagne

Réunion du groupe de travail

Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Orléans, le 15 mai 2018

Compte-rendu

Avec le soutien de :

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable

UNION EUROPEENNE

L'EUROPE s'engage sur le bassin de la Loire avec le FEDER

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le
Fonds européen de développement régional

PARTICIPANTS

Présents : Charlotte Bouin (ONCFS), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Romane Bregea (FCEN), Florient Desmoulins (CBN du Bassin parisien), Bénédicte Durozoi (AFB), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Bérénice Fierimonte (FCEN), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Myriam Labadesse (SHF), Lucien Maman, Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Léa Mie (EPTB Vienne), Vanessa Prochasson (agence de l'eau Loire-Bretagne), Matthieu Trouvé (CEN Centre-Val de Loire), Sylvie Varray (FCEN)

Excusés : Arnaud Albert (SCTCBN de l'AFB), Loic Anras (FMA), Véronique Barthélémy (DREAL Nouvelle Aquitaine), Doriane Blottière (UICN France), Laurent Chabrol (CBN Massif central), Aurore Coignet (PNR de la Brenne), Théo Duperray (Saules et Eaux), Julie Fargier (Département de la Loire), Christel Goutieras (FDGDON 87), Sabine Greulich (Université de Tours), Paul Hurel (ONCFS), Guillaume Lançon (CPIE Corrèze), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), France Mercier (CEN Basse-Normandie), Nicolas Pipet (IIBSN), Nina Richard (Université de Tours), Grégoire Ricou (FDAAPPMA 37), Florence Thinzilal (FMA)

L'ensemble des compte-rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com.

SOMMAIRE

PARTICIPANTS 2
SOMMAIRE 2
ACTUALITES DU GROUPE DE TRAVAIL (OUTILS ET EVENEMENTS) 3
ACTIONS ET RESULTATS DU LIFE CROAA 5
ACTUALITES DU BASSIN 6
Avancement des actions 2017/2018 et propositions 6
Enquête sur les couts et l'efficacite de la gestion des EEE : premiers resultats 7
ETUDE DE CAS CONCRETS DE GESTION 7
Premier signalement de la Crassule de Helms en Auvergne 7
Gestion de la Jussie sur une gravière à Rennes 8
AVANCEMENT DE LA REALISATION D'OUTILS TECHNIQUES 8
Guide d'identification sur les plantes exotiques envahissantes 8
Actualités et guide d'identification de la faune exotique envahissante 9
Manuel de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne 9
POINTS DIVERS 10

ACTUALITES DU GROUPE DE TRAVAIL (Outils et évenements)

Centre Val de Loire (flore) – *Matthieu TROUVE, CEN Centre-Val de Loire et Florient DESMOULINS, CBN du Bassin parisien*

La réactualisation de la liste des plantes exotiques envahissantes en région a été finalisée et présentée en décembre 2017 par le CSRPN. Certaines plantes ont été retirées de la liste régionale comme le Seneçon du Cap, la Cuscute d'Australie ou certains asters, mais les gestionnaires sont incités à rester prudents vis-à-vis de ces espèces et de maintenir leur vigilance. Le travail de terrain se poursuit sur l'axe ligérien afin d'identifier de nouvelles espèces exotiques émergentes. Par ailleurs, du terrain ciblé sur l'Herbe aux perruches (*Asclepias syriaca*) est prévu en 2018 pour dresser un état des lieux.

D'autre part, un travail a été engagé pour la rédaction de retours d'expérience de gestion, afin d'en rassembler au moins un par département.

Formations et animations :

- 14 juin : appui àl'organisation de la journée technique sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieu urbain, en lien avec la FCEN ;
- 23 juin : chantier d'arrachage d'Ambroisie à feuille d'armoise en bord de Loire, suite à la demande de riverains qui s'inquiétaient de voir se multiplier le nombre de pieds ;
- Septembre : deux demi-journées seront organisées en lien avec la Chambre d'agriculture avec des ateliers et des animations pour le grand public sur la thématique des « plantes ingérables dans les jardins » (titre provisoire) ;
- 24 et 25 Septembre : formation à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes avec le CBNBP. En fonction du nombre d'inscrits, une à deux journées seront prévues. Ces dernières années, la fréquentation de ces formations est en baisse, ce qui peut être dû à la diversification des formations proposées sur la thématique ou à un renouvellement plus limité des personnels sur cette période ;
- 26 et 27 septembre : formatiopn à la gestion des plantes exotiques envahissantes.

Communication :
Des animations ont été menées auprès des scolaires et des lycéens qui étudient la gestion de l'environnement. Ces actions sont à généraliser, car il est primordial de former les prochains professionnels de l'environnement à cette thématique et à ses enjeux.

Parfois les impacts liés aux EEE sont très ponctuels et difficiles à suivre, surtout quand ces espèces connaissent de forts développements de populations localisés temporellement et géographiquement (exemple de l'Azolle fausse fougère). Il est dans ces cas difficile de communiquer auprès du public.

Centre Val de Loire (faune) – *Ségolène FAUST, DREAL Centre-Val de Loire*

La réunion annuelle du groupe de travail sur la faune exotique envahissante en région Centre-Val de Loire aura lieu le 29 mai. Plusieurs réunions entre les fédérations de chasse, les services de l'Etat et l'ONCFS ont eu lieu pour construire le plan de lutte concernant le Cerf muntjac (Muntiacus reevesii). Le projet a été soumis au CSRPN et sera prochainement traduit en arrêté autorisant le tir de cette espèce à tout moment de l'année par les lieutenants de louveterie et l'ONCFS. La rédaction des arrêtés préfectoraux encadrant la gestion de la Grenouilles taureau en Sologne est également en cours.

Un courrier de l'arboretum d'Orléans a été transmis à la DREAL, après que la DRAAF ait interdit le brûlage de renouées du Japon qui était demandé. Une telle interdiction pourrait favoriser le

relarguage de ces renouées dans des fossés, or le brulage est plus qu'indiqué pour gérer cette espèce afin d'éviter sa reprise. Une sensibilisation des services de la DRAAF sur cette thématique serait pertinente à prévoir.

Bassin de la Vienne - *Léa MIE, EPTB Vienne*

Une réunion aura lieu la semaine prochaine avec les personnes concernées par le groupe de travail dans le département de la Vienne. Une formation est également prévue fin 2018, dont la thématique dépendra des attentes identifiées lors de la prochaine réunion.

Pays de la Loire - *Emmanuel LEHEURTEUX, CEN Pays de la Loire*

Un groupe de travail a été mis en place sur la thématique des espèces exotiques envahissantes en marais, via une approche « milieux » pour identifier les facteurs qui influencent les invasions biologiques dans ces espaces (qualité de l'eau, hymorphologie, couverture végétale, etc.). L'objectif de ce groupe est de favoriser le lancement de programmes de recherche.

La rédaction d'un dossier sur les espèces exotiques envahissantes émergentes suit son cours. Il sera notamment question de la Crassule de Helms.

Formations et animations :

- 5 juin : intervention sur le Xénope lisse, détecté à Nantes il y a un mois ;
- Automne : réunion du GT IBMA, qui se déroulera à Nantes ;
- Autres dates à venir :
    - Journée sur les MAEC et les EEE ;
    - Formations auprès des fédération de chasseurs, des services de l'Etat et Natura 2000, des jardineries.

Remarque :
Les DDT sont régulièrement contactées par les entreprises comme RTE ou GRDF suite à l'édition des listes réglementaires sur les EEE. Dans le cas de chantiers, la gestion de la Renouée du Japon est une problématique majeure, mais elle ne fait actuellement pas partie de la liste des espèces préoccupantes pour l'Union Européene.

Bretagne – *Benjamin BOTTNER, EPTB Vilaine*

Un réseau de surveillance pour 4 plantes exotiques envahissantes ayant des impacts sanitaires (Ambroisie à feuilles d'armoise, Raisin d'Amérique, Berce du Caucase et Datura stamoine) est en cours de constitution par la FREDON Bretagne.

La liste des plantes exotiques envahissantes en Bretagne est en cours d'impression et constituera une base pour travailler avec les acteurs des SAGE. Une affiche sur ces espèces a été créée au format A3 : elle présente leurs caractéristiques, les moyens de les reconnaître, etc. Ce document permettra notamment aux paysagistes de reconnaître les espèces qu'il vaut mieux éviter d'utiliser.

Bourgogne – *Sylvie VARRAY, FCEN*

Un groupe de travail EEE est en cours de structuration en Bourgogne. Une première rencontre des acteurs bouguignons impliqués sur cette thématique a eu lieu en décembre 2017, afin d'identifier leurs attentes concernant ce projet. Le CPIE est pressenti comme structure animatrice du groupe de travail, dont les modalités de création (échelle de travail, financement, moyens, etc.) sont en cours de discussion.

Basse-Normandie – *Sylvie VARRAY, FCEN*

La stratégie régionale de gestion des espèces exotiques envahissantes a été évaluée en 2017 et est en cours de révision. 69 actions sont prévues dans la nouvelle stratégie 2018-2022.

En 2017 et pour la 3ème année consécutive, la brigade d'intervention sur les espèces exotiques envahissantes en Basse-Normandie a poursuivi son action. Pour 2018, il est prévu la mise en place de 3 brigades en Normandie dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale EEE.

D'autre part un stage est en cours au CEN Normandie Ouest sur la gestion de la Crassule de Helms.

Animations et formations :

- Automne : journée technique sur la gestion des déchets issus des travaux ;
- Autre évènement à venir : une journée technique sur la Crassule de Helms.

ACTIONS ET RESULTATS DU LIFE CROAA

Myriam LABADESSE, Société Herpétologique de France (SHF)

Le LIFE CROAA *(Control stRategies of Alien invasive Amphibians)* **:**
Ce LIFE, porté par la SHF, concerne les amphibiens exotiques envahissants et en particulier le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) et Grenouille Taureau (*Lithobates catesbeianus*). Il a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des populations d'amphibiens autochtones, déjà mises à mal par d'autres menaces (pollution, destruction des zones humides, etc.). Son budget est d'environ 3 millions d'euros et est financé à par la Comission Européenne (60%), l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Bourgogne Nature, la Région Nouvelle-Aquitaine et par un peu d'autofinancement.

Les actions prévues dans le Life CROAA :

Les actions prévues dans le Life CROAA concernent différents volets :

- ✓ Actualisation de la répartition : à ce jour, 1 noyau de population de Xénope lisse (Deux-Sèvres) est connu et 4 noyaux de Grenouille Taureau (Sologne, aux alentours de Bordeaux en Gironde, Bassin d'Arcachon et Dordogne). La recherche de ces espèce par des méthodes de prospection classique (piégeage, écoute nocturne, capture, etc.) et l'analyse d'ADNe a permis de préciser les noyaux de populations de la Grenouille taureau et de détecter le Xénope lisse dans des transects de 30km, de part et d'autres du lieu où il a été signalé la première fois. Ce dernier pourrait ainsi être présent jusqu'en Loire Atlantique (Nantes) et au Nord de la Loire.
- ✓ Définition d'une stratégie de gestion : un modèle de cartographie du paysage et de l'occupation du sol est en cours de création par l'université d'Angers, pour estimer les connectivités entre les sites colonisés et les autres sites. Il permettra de cibler les zones prioritaires d'action pour limiter la propagation du Xénope. Des élevages en mésocosmes sont également prévus, pour estimer le succès de reproduction des têtards et leur survie, ainsi que l'utilisation de méthodes de capture-marquage-recapture pour étudier les déplacements de l'espèce.
- ✓ Gestion des populations invasives : pour la Grenouille taureau, des actions de gestion ont été identifiées en fonction de l'importance de la population à gérer et des moyens mobilisables localement (tirs nocturnes, vidange d'étang, etc.). Pour le Xénope lisse, des actions ont eu lieu pour gérer les populations dans 2 sites d'intérêt au sein de la communauté de communes du Thouarsais. 3 600 individus ont ainsi été capturés et détruits.
- ✓ Suivis des populations autochtones grâce à l'application du protocole PopAmphibiens. Les résultats sont en cours d'analyses et seront présentés ultérieurement.

- ✓ Communication et sensibilisation : un nouveau site Internet avec un formulaire de saisie en ligne d'observations d'espèces exotiques envahissantes été mis en ligne. Des participations à plusieurs évènements pour le grand public sont également prévus (bourses au NAC, évènements ponctuels, JMZH) ainsi que quelques animations auprès des scolaires. Il y a eu quelques retards sur le développement d'outils de communication, qui est en train d'être rattrapé pour 2018.

ACTUALITES DU BASSIN

Avancement des actions 2017/2018 et propositions – *Sylvie Varray, FCEN*

Les actions du groupe de travail de bassin sont financées par le FEDER Loire et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, suite à l'acceptation de la réponse à un appel à projet « animation de réseau d'acteurs » pour une durée de 2 ans. Cette réponse est formulée par la FCEN en cohérence avec le programme d'actions 2014-2020 et en lien avec le groupe de travail de bassin.

Coordination :

Réalisé/en cours 2017/2018	Propositions 2019/2020 (réponse appel à projet)
• 4 réunions du groupe de travail de bassin • 1 journée technique (EEE en milieu urbain) • 2 réunions thématiques (communication sur les EEE, poissons exotiques envahissants) • Bilan mi-programmation • Liens avec les autres groupes de travail	• 4 réunions du groupe de travail de bassin • 1 journée technique • Animation d'un groupe « poisson exotique envahissant » • 2 journées d'échanges (bilan et perspectives) • Liens avec d'autres groupes de travails (IBMA, RMC). (Un travail de valorisation des fiches REX a notamment été initié avec le GTIBMA)

Les membres du groupe de travail ont proposé que l'une des deux réunions annuelles puisse se dérouler ailleurs qu'à Orléans. Cela permettrait de mettre en lumière des retours d'expériences *in situ* par exemple, mais risquerait de compliquer la logistique et de rallonger la durée des réunions.
Suite à la parution de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes, la pertinence des actions réalisée à l'échelle du bassin sera a réaffirmer afin d'éviter les redondances avec l'échelle nationale. Une nouvelle stratégie bassin pourrait ainsi être déclinée de la stratégie nationale.

Connaissances et échanges :

Réalisé/en cours 2017/2018	Propositions 2019/2020
• Mise à jour de la synthèse réglementaire • Enquête sur les données et les formations • Enquête sur les coûts de gestion • Synthèse des données	• Liste de substitution des principales PEE du bassin • Renforcer les liens avec les programmes de recherche • Synthèse sur les EEE émergentes telles que l'hydrocotyle et la crassule • 4 Lettres d'informations • Mise à jour du site internet, notamment des pages outils/téléchargements

Veille et intervention précoce :

Réalisé/en cours 2017/2018	Propositions 2019/2020
• Réalisation de fiches descriptives sur les espèces émergentes • Synthèse sur les EEE émergentes	• Synthèses des interventions précoces dans le bassin entre 2014 et 2020 • Développer la partie sociologie • Développer la veille

Gestion :

Réalisé/en cours 2017/2018	Propositions 2019/2020
• Rédaction de 8 fiches REX • Accompagnement des porteurs de projet	• Rédaction de 8 fiches REX • Accompagnement des porteurs de projet

Sensibilisation, communication et formation :

Réalisé/en cours 2017/2018	Propositions 2019/2020
• Développement d'outils techniques (1 manuel de gestion et 1 guide d'identification) • 4 Lettres d'informations • Kit mutualisation pour les formations (dans le courant de l'été) • Mise à jour du site internet	• Organisation d'une journée technique • 2 journées d'échanges (bilan et perspectives stratégie de bassin) • 4 lettres d'information • Production de supports de communication déclinables • Mise à jour régulière du site internet

Enquête sur les couts et l'efficacite de la gestion des EEE : premiers resultats – *Romane BREGEA, FCEN*

La gestion des espèces exotiques envahissantes engendre des dépenses croissantes pour les sociétés, dus à la multiplicité des espèces et des modes de gestion. Afin de rassembler des données chiffrées, une enquête a été élaborée en lien avec le groupe de travail de bassin dans le but de créer un cadre de référence et aider les gestionnaires à budgétiser leurs interventions. Les premiers résultats de ce travail ont été présentés au groupe de travail de bassin.

A ce jour 28 structures ont répondu à l'enquête, dont 13 possédaient des données sur les coûts de gestion (Bretagne vivante, Fédération de pêche 37, CENs, Syndicats mixtes, etc.). Les réponses concernent 145 chantiers, majoritairement réalisés en régie et à l'aide de bénévoles (88 chantiers) ou par des entreprises (27 chantiers). Les financeurs associés sont majoritairement des régions (16%), l'agence de l'eau Loire-Bretagne (16%) et des communes ou communautés de communes (15%). Les financeurs ne sont cependant pas renseignés dans 39% des cas.

Limites identifiées à ce stade du travail :

La majorité des temps de travail récupérés sont exprimés en équivalent temps plein. Il est donc nécessaire de les convertir en coûts grâce aux catégories de personnel, mais celles-ci ne sont pas systématiquement renseignées. D'autre part, il y a peu de retours sur la valorisation des actions menées par les structures et très peu de données chiffrées relatives aux coûts de gestion de la faune exotique envahissante.

La majorité des résultats concernent des coûts globaux et un faible nombre de données détaillées a pu être récupéré. Disposer d'un maximum d'informations sur ces données pourrait cependant être intéressant pour estimer les coûts de gestion.

ETUDE DE CAS CONCRETS DE GESTION

Premier signalement de la Crassule de Helms en Auvergne– *Sylvie VARRAY, FCEN*

La Crassule a été détectée en septembre 2015 dans le Puy de dôme par le CBNMC, puis l'information a été diffusée dans une fiche alerte en novembre 2015. C'est le premier signalement de cette espèce en Auvergne. Les stations les plus proches se situent dans les départements de la Loire et de la

Haute-Vienne. La Crassule est ainsi présente sur une station de décantation et de filtration des eaux de résurgence d'une ancienne mine de charbon (7 bassins successifs, pour environ 7 000 m²), gérée par le BRGM. Il n'y a actuellement pas de risque de dispersion jusqu'à la Dordogne.

Ce cas est intéressant car l'intervention d'engins de chantier est fréquente sur le site, notamment pour assurer la gestion des filtres et cela représente un risque de dispersion de l'espèce par ces machines. En 2018, trois ans après le signalement, aucune action n'a été mise en place.

Il est proposé que le groupe de travail de bassin puisse intervenir dans ce type de situation, afin d'apporter des avis d'experts et faciliter la mise en place d'interventions précoces lorsque cela est possible. Il faudrait alors appuyer l'argumentaire avec une dimension bassin, tout en faisant le lien avec la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes.

Gestion de la Jussie sur une gravière à Rennes – *Jacques HAURY, INRA-Agrocampus Ouest*

En Bretagne, l'INRA réalise une expérimentation dans une ancienne gravière transformée en étang qui appartient à la ville de Rennes. Curé en mai 2002, l'étang a été complétement recolonisé par la jussie dès 2004 (3 fois plus de surfaces colonisées en 2 ans). Ce site expérimental permet de former et d'accompagner les techniciens d'espaces verts de la ville. C'est un site à enjeu pour la commune, qui souhaiterait pouvoir le rouvrir à la baignade ; il a été fermé à cause de la présence de cyanobactéries et d'un cortège d'espèces exotiques envahissantes. A titre d'exemple le site n'a été ouvert à la baignade que 4 jours en 2017.

Les techniciens de la ville sont formés tous les ans ou tous les deux ans. Le mode de gestion retenu est celui d'un passage par an, plutôt en septembre (quand il n'y a plus de baignade). Un arrachage manuel est pratiqué afin de respecter le milieu et conserver les espèces d'intérêt (Potamots, Naïades, Characées, Phragmites, etc.). Chaque année, une partie différente de la zone est traitée et les temps d'arrachage comme les volumes exportées sont reportés par chaque opérateurs, puis la colonisation est évaluée *via* une cartographie de terrain.

En 2015, une très nette régression des surfaces colonisées par la Jussie a été remarquée, les surfaces colonisées se stabilisant à environ 0,20 ha. Une intervention une année sur deux semble désormais suffisante après 10 ans d'intervention pour gérer cette plante exotique envahissante.

AVANCEMENT DE LA REALISATION D'OUTILS TECHNIQUES

Guide d'identification sur les plantes exotiques envahissantes– *Sylvie VARRAY, FCEN*

La réédition de la version 2010 du guide d'identification des plantes exotiques envahissantes, enrichie de 10 nouvelles fiches espèces, est prévue pour juin 2018. Ce document avait été très utilisé dans les formations et diffusé à un peu plus de 6 000 exemplaires.

Le groupe de travail souhaiterait que le logo de l'Union européenne soit remplacé par un autre symbole pour indiquer que l'espèce est réglementée. En effet, ce logo se rapporte à un message positif et pourrait être mal interprété.

Actualités et guide d'identification de la faune exotique envahissante – *Charlotte BOUIN, ONCFS*

Evènements et formation :

- Juillet 2018 : formation sur la faune exotique en Nouvelle Aquitaine (3 jours, 15 personnes), avec une partie théorique et des sorties terrain ;
- 5 juin : journée technique sur le Xénope lisse en Pays de la Loire ;
- A venir :
  - une journée technique pour apprendre à repérer les espèces exotiques envahissantes en Sologne, organisée avec l'URSSIA (propriétaires d'étangs en Sologne) et le pôle « étangs continentaux » de l'ONCFS ;
  - une journée technique sur le Raton laveur qui se déroulera en Auvergne, afin de relancer les actions de piégeage. Les effectifs de cette espèce sont actuellement en hausse en France.

Le guide d'identification :

La réalisation d'un guide de terrain sur la faune exotique envahissante dans le bassin de la Loire est en cours. Il sera composé de 26 fiches, avec 23 fiches mono-espèces et 3 fiches multi-espèces (mollusques, insectes et écureuils). 43 espèces seront évoquées en tout et le guide abordera leur reconnaissance, leurs origines, leur reproduction, les confusions possibles, leurs impacts, les gestes à adopter en cas d'observation. Il est prévu une édition à 1000 exemplaires, ainsi qu'une mise en ligne.

Autres publications de l'ONCFS sur les EEE :

- Guide de gestion en milieu urbain de la bernache du Canada ;
- Dépliant sur le Raton laveur.

Manuel de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne – *Sylvie VARRAY, FCEN*

Edité en 2010 et imprimé en 1 700 exemplaires, le manuel de gestion des plantes aquatiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin loire-Bretagne a également été téléchargé plusieurs milliers de fois sur le du Centre de Ressources Loire nature. Ce document qui traite de la gestion des EEE dans le bassin de la Loire permet de synthétiser des informations pour les décideurs et les acteurs de terrain.

Avancement :

- Il est envisagé une préface de la région et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- 8 chapitres en V1 ;
- 7 chapitres en cours de rédaction ;
- 7 chapitres délégués à des contributeurs ;
- Le manuel sera mis en page à l'automne.

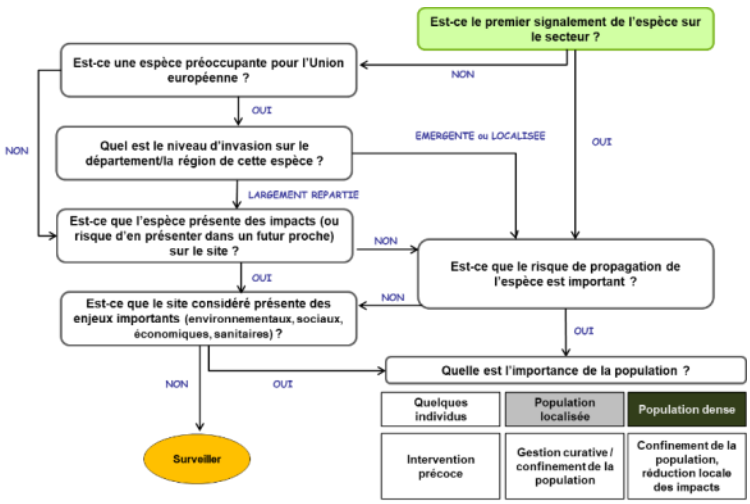

Arbre décisionnel de la gestion : un arbre décisionnel (cf. version 1 ci-contre) est proposé pour intégration

dans le manuel de gestion. Il présente les principales questions à se poser avant d'envisager la gestion d'une espèces exotiques envahissantes.

La présence de cet arbre décisionel dans le manuel est jugée intéressante par le groupe de travail mais certains éléments sont à modifier :

- Il manque une question sur la répartition de l'espèce dans la colonne relative à l'émergence.
- La question de l'appartenance de l'espèce détectée à la liste des espèces exotiques envahissantes péoccupantes pour l'Union européenne est à se poser systématiquement. Cette question et celle du niveau d'invasion sont valables dans le cas de l'émergence d'une espèce invasive, comme dans le cas d'une colonisation plus ancienne.

Synthèse des modes de gestion :

Une première version de tableau synthétique des modes de gestion des espèces exotiques envahissantes a été proposée au groupe de travail. Il contient à ce jour du texte qui sera ultérieurement remplacé par un code couleur (« à bannir » en rouge, « en éviter » en orange, « à favoriser » en vert par exemple). Ce tableau sera soumis au groupe de travail afin d'identifier les termes adéquats (ex : collecte VS moissonnage, faucardage, etc.). Les informations à mettre en exergue sont les modes de gestion à éviter.

POINTS DIVERS

Un arrêté publié le 13 avril 2018 concerne le labour et les EEE : « *La surface consacrée à la bande tampon ne peut pas être labourée. Toutefois, le préfet peut, par décision motivée, autoriser un agriculteur à procéder au labour de la bande tampon en raison de son infestation par une espèce invasive définie en annexe IV ».* Il faudrait alerter les APCA de l'effet négatif que peut avoir le labour sur certaines populations d'EEE (33 d'entre elles sont mentionnées dans l'annexe IV du texte). Cela permettra aussi de se positionner auprès des agriculteurs qui souhaiteraient avoir des conseils sur la gestion des EEE.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 Cen concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des réunions tghématiques et des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des évènements précédents et être informé des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Sylvie VARRAY
Chargée de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
Sylvie.varray@wanadoo.fr

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org